

Compte rendu des CAP Locales des agents A, B et C
Réunions du 16 décembre 2015
Mouvements locaux d'affectations au 1er mars 2016

Les mouvements sont disponibles sur Ulysse 56.

Nous avons lu notre déclaration liminaire en début de séance (cf. pièce jointe). Nous y dénonçons, notamment, la modification des règles de gestion par le directeur général sans discussion avec les représentants des personnels. C'est un recul en matière de droit à mutation pour les agents. Cela comprend notamment la suppression du mouvement complémentaire pour les catégories A et B.

C'est l'une des raisons pour laquelle la CGT avait boycotté, avec FO et Solidaires, la 1ère convocation de ces CAPL.

Les CAP locales sont réunies par cadre (A, B et C) mais la Direction réfléchit globalement sur la situation d'un service en y intégrant les agents et les contrôleurs, ce que nous contestons.

Le mouvement proposé par la Direction respecte la règle de l'ancienneté.

Nous avons aussi dénoncé dans notre déclaration liminaire un mouvement famélique. Il y a très peu d'arrivées dans le département au 1er mars, des demandes de mutations ont donc été bloquées.

Après mouvement, beaucoup de postes restent vacants chez les contrôleurs et les agents. Nous les détaillons ci-après.

Non seulement des postes sont supprimés mais la Direction Générale ne pourvoit même pas les postes libres, alors qu'ils sont budgétés !

La Direction promet l'affectation de l'équipe de renfort partout où il manque des agents. A ce rythme, il va falloir renforcer l'EDR car la situation est très difficile dans beaucoup de services. Et bien non, la Direction vient de supprimer un poste dans l'équipe de renfort morbihannaise !

Ce mouvement intègre les suppressions d'emplois à la date du 1/1/2016 .

Le nombre de détachements : en catégorie C, 7, en B, 16, 10 en catégorie A.

La trésorerie de Rohan est supprimée au 1/1/2016, cela a pour conséquence le transfert d'un contrôleur à Ploërmel (détaché de Pontivy) et d'un emploi C au SIP de Pontivy.

La fermeture de la trésorerie d'Elven est repoussée.

CAPL n°3

Mouvement complémentaire d'affectation des agents

16 emplois vacants avant mouvement, 14 à l'issue de la CAPL.

6 agents n'obtiennent pas satisfaction sur leur demande de changement d'affectation.

Vacances après mouvement :

– Malestroit 1, SIP Ploërmel 1, SIE Pontivy 1, Locminé 1, SIE Lorient Sud 3 !, Port Louis 1, CDIF Lorient 1, SIE Vannes Golfe 1, Questembert 1, Sarzeau 1, Vannes Municipale 1.

La situation de la trésorerie du Palais est catastrophique, la Direction doit trouver des

solutions autres que son démantèlement (transfert des missions à Auray).

CAPL n°2

Mouvement complémentaire d'affectation des contrôleurs

2 arrivées de l'extérieur et 0 départ.

5 mouvements internes. 2 n'ont pas obtenu satisfaction.

18 vacances d'emplois après mouvements : SIE Auray 1, Le Palais 1, Trésorerie Ploërmel 1, SIE Ploërmel 1, SIE Pontivy 2, Locminé 2, SIP Pontivy 1, Trésorerie Pontivy 2, Baud 1, Guémené 1, CDIF Vannes 1, Questembert 1, Sarzeau 1, Vannes Municipale 1, Vannes Ménémur 1.

La Direction nous a annoncé que La Gacilly allait devoir aider le poste d'Allaire, il faut de l'entraide !

Nous constatons encore une fois qu'énormément de postes ne sont pas pourvus dans les trésoreries, nous craignons malheureusement que cela ne prépare de nouvelles fermetures si nous ne nous mobilisons pas.

CAPL n°1

Mouvement complémentaire d'affectation des inspecteurs

Dans le Morbihan, le mouvement du 1er mars 2016 est, une fois encore, famélique. C'est la démonstration de la volonté politique de la direction générale de refuser les mutations possibles pour de nombreux collègues. Pour la CGT, le mouvement du 1er mars doit être un vrai mouvement, pas un mouvement complémentaire réduit comme peau de chagrin.

En examinant le mouvement, nous constatons que la règle de l'ancienneté a été respectée.

Toutefois, cette année encore, on a pu relever le nombre anormalement élevé et en augmentation des détachements (10).

Force est de constater que cette pratique demeure pour la direction une variable d'ajustement qui s'avère être très commode mais qui manque aussi de transparence (hors raisons de santé et/ou sociales). Si les détachements impliquent nécessairement l'accord de l'agent, la CGT considère que cette situation doit rester exceptionnelle et temporaire.

Nous avons constaté une arrivée dans le département contre 0 départ.

Après mouvement, le département est en surnombre de cadres A.

Cependant des postes restent non pourvus comme à La Roche Muzillac par exemple.

Pour ce qui concerne la situation des agents actuellement en position ALD et détachés, un seul changement d'affectation sur la RAN de VANNES.

Enfin à propos des agents dans le « vivier » EDR (équipe de renfort) Madame Castrec a tenu à rappeler que leur position impliquait une mobilité et que, si jusqu'ici, celle-ci avait pu être relative, elle serait amenée désormais à s'accroître. C'est la raison pour laquelle, les agents en situation EDR qui ne souhaitaient pas « bouger » étaient encouragés à faire des demandes de mutation pour sortir de l'équipe.

VOTES sur le mouvement local :

POUR : parité administrative

CONTRE : CGT, CFDT, FO (en CAPL n°2) et SOLIDAIRES

(FO n'a pas d'élus en CAPL n°1 ni en CAPL n°3).

Explication de vote : la CGT FP 56 s'est prononcée contre ce mouvement, car il s'inscrit dans un contexte général de suppressions d'emplois, d'une situation catastrophique des effectifs résultant des restrictions budgétaires décidées par le gouvernement et de la gestion déplorable des recrutements par la Direction Générale.

Dans le Morbihan, ce sont 24 suppressions d'emplois supplémentaires toutes catégories confondues qui vont se traduire dans les postes et services par une dégradation accrue des conditions de travail et une diminution du service public.

Il faut stopper les suppressions d'emplois et donner à chaque agent la possibilité d'exercer correctement ses missions. **Il y a urgence !**

Elus en CAPL n°3 : Olivier AMICEL – Isabelle LANDRIER- Anouk LE CLOEREC- Mickaël MOREAU

Elus en CAPL n°2 : Christophe RISSEL – Ilango NADARASSIN

Elus CGT en CAPL n°1 : Sophie RAULT – Loïc SPEGAGNE

Encore une fois, ces CAPL montrent les difficultés à gérer les conséquences des suppressions d'emplois et en plus, la DG ne pourvoit pas tous les postes vacants.

Pour les agents c'est encore plus terrible : droit à mutation limité, conditions de travail dégradées, service public en danger.

PLUS QUE JAMAIS, RESTONS MOBILISES POUR LA DEFENSE DE NOS MISSIONS, L'ARRET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL A LA DGFIP.

Bulletin d'adhésion CGT FiP Morbihan

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

NOM :

Prénom :

Date de naissance : / /

Catégorie :

Grade :

Échelon :

Service :

Adresse administrative :

.....

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative : Adresse personnelle (préciser) :

Bulletin à renvoyer à Christophe RISSEL SIE LORIENT NORD 1, place de l'Hôtel de Ville 56 322 LORIENT cedex